

DOSSIER

# Le mariage, une mission mouvementée!

**L**es hommes tiennent à leur famille comme les oiseaux tiennent à leur nid. C'est le lieu naturel pour grandir, apprendre à vivre entre frères et sœurs, se ressourcer régulièrement: « Heureux qui comme Ulysse a fait un beau voyage. (...) Et puis est retourné plein d'usage et raison vivre entre ses parents le reste de son âge. » La société civilise cette nature, la grâce la dynamise afin que nous tendions à vivre la communion fraternelle, reflet de l'amour inconditionnel initié par Jésus-Christ.

Ce discours peut sembler utopique: il ne suffit pas de vivre sous le même toit pour que la fraternité naisse d'elle-même! Entre les murs de la maison peut se développer le meilleur (éducation, respect, solidarité, bienveillance, pardon, etc.) comme le pire (jalousie, manipulation, violence, inceste, etc.). Il y a là un terrain d'évangélisation confié d'abord aux parents; car ce que les enfants recevront en matière d'éducation à la confiance et à la liberté marquera durablement leur vie d'adultes. Le récent synode sur la famille vient de repenser une pastorale qui corresponde aux enjeux de l'actualité. Face à la diversité des repères et l'accélération des rythmes quotidiens qui caractérisent notre temps, il ne s'agit pas de préconiser un modèle unique, mais d'encourager toutes les familles à discerner leur chemin de croissance humaine. Cela demande une bonne communication dans le couple, comme entre les parents et les enfants. Ce dialogue, le pape François l'a génialement condensé en trois mots: « S'il te plaît! - Merci! - Pardon! » Pour demeurer dans une telle ouverture, il importe de rencontrer notre Dieu dans la prière personnelle et commune, de « faire Église » dès la maison.

Dossier réalisé par Jean-Louis Paccoud et Bruno de Thieulloy

# Le mariage à la lumière du synode de 2015

Mgr Philippe Bordeyne, prêtre du diocèse de Nanterre, est recteur de l'Institut catholique de Paris depuis 2011. Après avoir été pendant dix ans aumônier de l'Enseignement public, il est devenu professeur de théologie morale en 2001, puis doyen du Theologicum en 2006. Il a été aumônier diocésain de la préparation au mariage, et le pape François l'a nommé expert au synode sur la famille de 2015. Son dernier ouvrage s'intitule *Répondre à l'inquiétude de la famille humaine. L'actualité de Gaudium et spes* (Bayard, 2014).



Mgr Philippe Bordeyne

Pour introduire ce dossier, il faut commencer par remarquer que le thème du Synode est plus large: « *La vocation et la mission de la famille dans l'Église et dans le monde contemporain* ». Bien sûr, la famille a vocation à être fondée sur le mariage et, pour les baptisés, sur le sacrement de mariage qui unit les époux dans un amour un et indissoluble. Le rapport final remis au pape François ne cesse de le rappeler<sup>1</sup>. Dans le même temps, le Synode a voulu s'intéresser à toutes les familles du monde, pas seulement à celles qui vivent dans le mariage, ni seulement à celles qui ont toujours été heureuses en mariage. Il a voulu les encourager et les guider. Chaque famille pourra se sentir concernée par au moins un paragraphe du document. On pourrait dès lors faire une lecture « diaconale » de ce texte en recherchant une parole qui convienne à chaque interlocuteur et puisse le soutenir dans sa vie affective et familiale. C'est si vrai que j'ai été étonné qu'il ne soit pas davantage ques-

tion des diacres dans le rapport final. Ils sont mentionnés une fois quand il est question des acteurs de la pastorale familiale (n° 61) et une autre fois au sujet du soutien ministériel à la catéchèse familiale (n° 89). Néanmoins, par la présentation qui est faite du sacrement de mariage, les diacres pourront se sentir éminemment concernés. Qu'ils soient eux-mêmes mariés, veufs ou célibataires, qu'ils soient ou non actifs dans la pastorale familiale, ils sont, d'une manière ou d'une autre, serviteurs des périphéries, de ces zones humaines, souvent trop humaines, de la vie affective où se côtoient les joies et les peines, les espérances et les attentes déçues, les infidélités et les responsabilités assumées, les déceptions et les nouveaux départs. C'est là qu'il nous faut annoncer la tendresse de Dieu en cette Année sainte de la miséricorde. Je présenterai l'approche du mariage par le Synode selon trois axes principaux: son enracinement dans l'amour pascal de Jésus; son

rapport au baptême qui fonde la mission; et l'accompagnement des situations complexes.

## Le mariage prend tout son sens dans l'amour pascal

N'oublions pas que le synode des évêques se déroule *cum Petro et sub Petro*. Le pape y joue un rôle discret, mais essentiel, notamment par les homélies des messes d'ouverture et de clôture. Un extrait de la première figure au début du rapport final (n° 1): Dieu « *unit les cœurs d'un homme et d'une femme qui s'aiment et les unit dans l'unité et l'indissolubilité. Cela signifie que le but de la vie conjugale n'est pas seulement de vivre ensemble pour toujours, mais de s'aimer pour toujours! Jésus rétablit ainsi l'ordre qui était à l'origine et qui est origine. [...] C'est seulement à la lumière de la folie de la gratuité de l'amour pascal de Jésus que la folie de la gratuité d'un amour conjugal unique et jusqu'à la mort apparaîtra compréhensible* ». Le ton est donné. Le mariage est une magnifique affaire d'amour, qui introduit les époux dans l'amour même de Dieu. Cet amour humain, qui « *ne se réduit pas à l'illusion du moment* », « *cherche la fiabilité d'un "tu" personnel* »: « *c'est dans la liberté du "oui" échangé par l'homme et par la femme pour toute leur vie, que l'amour de Dieu s'expérimente et se fait présent* » (n° 4).

La dimension pascale de l'amour se vit d'abord dans la différence sexuelle, les époux ayant besoin l'un de l'autre pour refléter

1. [www.vatican.va/roman\\_curia/synod/documents/rc\\_synod\\_doc\\_20151026\\_relazione-finale-xiv-assembly\\_fr.html](http://www.vatican.va/roman_curia/synod/documents/rc_synod_doc_20151026_relazione-finale-xiv-assembly_fr.html)





© Corinne Mercier/Cinric

«Le désir de chercher le bien de l'autre avant le sien, l'expérience du pardon demandé et donné, l'aspiration à constituer une famille non refermée sur elle-même mais ouverte au bien de la communauté ecclésiale et de la société tout entière», ces points de discernement visent à tirer les futurs mariés vers le haut

l'image de Dieu: « Sans l'enrichissement réciproque dans cette relation — dans la pensée et dans l'action, dans les attaches familiales et dans le travail, et également dans la foi — tous deux ne peuvent même pas comprendre pleinement ce que signifie être homme et femme » (François, audience générale du 15 avril, citée au n° 8). Tel est le beau défi du mariage et de l'éducation des enfants: faire en sorte que l'affectivité puisse être vécue « comme un chemin de maturation, dans l'accueil toujours plus profond de l'autre et dans un don toujours plus entier » (n° 66). Ce chemin correspond à l'identité profonde de l'être

humain, à sa dignité transcendante<sup>2</sup>. Car nul ne se trouve lui-même indépendamment des autres, si bien qu'il faut consentir à se perdre pour se trouver soi-même<sup>3</sup>. Appelés à vivre leur vie de famille dans la configuration au Christ Serviteur qui fait don de sa propre vie, les diacres mariés témoignent de cette voie spirituelle auprès de leurs frères en humanité.

L'amour pascal étant le fondement du mariage sacramentel, le Synode invite à veiller à ce que les personnes qui se marient à l'Église après un temps de concubinage ou de mariage seulement civil s'engagent véritablement sur un

« chemin de croissance » (n° 71). Parmi les « traits spécifiques à l'amour généreux et durable », sont notamment cités « le désir de chercher le bien de l'autre avant le sien, l'expérience du pardon demandé et donné, l'aspiration à constituer une famille non refermée sur elle-même mais ouverte au bien de la communauté ecclésiale et de la société tout entière ». Ces points de discernement visent à tirer les futurs mariés vers le haut. Ils invitent aussi leurs accompagnateurs à adopter un regard de foi, pour « mettre en valeur ces signes d'amour qui correspondent au reflet de l'amour de Dieu dans un authentique projet conjugal ».

### Toutes les familles sont appelées à prendre part à la mission de l'Église

Le Synode a soin de resituer le mariage sacramentel par rapport au sacrement du baptême, qui est la clé de l'articulation entre exigence et miséricorde. « C'est l'identité même, chrétienne et ecclésiale, reçue lors du baptême qui s'épanouit dans la beauté de la vie familiale » (n° 7). Instructive est, à cet égard, l'évolution du paragraphe sur la pédagogie divine. On lisait dans le document du Synode de 2014: « Étant donné que par le baptême, le croyant est inséré dans l'Église par le biais de cette Église domestique qu'est sa famille, il entreprend ce "processus dynamique qui va peu à peu de l'avant grâce à l'intégration progressive des dons de Dieu". » Ce texte devient, à l'issue du Synode de 2015: « L'incorporation du croyant dans l'Église par le baptême s'accomplit pleinement avec les autres sacrements de l'initiation chrétienne. Dans cette Église domestique qu'est sa famille, il entreprend ce "processus dynamique qui va peu à peu de l'avant grâce à l'intégration progressive ... »

2. Voir le discours du pape François au parlement européen de Strasbourg le 25 novembre 2014.

3. Cf. La médiation sur cet enseignement de Jésus dans: Thomas Merton, *Nul n'est une île* [1955], Paris, Points-Sagesses, 1999.



La famille, berceau de la transmission de la foi.

... des dons de Dieu". » La vie en Église procède des sacrements de l'initiation chrétienne, de sorte que les dons spirituels reçus en famille leur sont toujours reliés.

En mettant l'accent sur le sacrement du baptême, le Synode rappelle aux familles chrétiennes qu'elles ont toutes la responsabilité de transmettre la foi, en premier lieu à leurs enfants. Il en va de la fidélité à la grâce reçue. Le n° 56 rappelle ainsi que « chaque famille est appelée à participer de façon unique et privilégiée » à la mission de l'Église. Et le texte de citer *Evangelii gaudium*, 120: « En vertu du baptême reçu, chaque membre du peuple de Dieu est devenu disciple missionnaire. » Dès lors, la famille peut être déclarée « sujet de la pastorale » (n° 89). Dans la mesure où elle est le premier lieu de la transmission de la foi, elle mérite une attention pastorale particulière, non pas pour qu'on se substitue à elle, mais pour qu'on lui permette d'accomplir sa mission. Le soutien pastoral à la catéchèse familiale et à la « spiritualité familiale » (n° 87-88) doit s'appuyer sur le rôle premier du père et de la mère (n° 89), sans oublier les grands-parents qui pren-

nent souvent une part active à « l'initiation à la vie chrétienne » (n° 18).

Le Synode envisage le réseau familial plus large que la famille nucléaire. « L'ensemble des liens de parenté, au-delà du cercle restreint de la famille, offre un soutien précieux à l'éducation des enfants, à la transmission des valeurs, à l'entretien des liens entre les générations, à l'enrichissement d'une spiritualité vécue » (n° 11). En « une époque de fragmentation », on mesure davantage que la famille est la « cellule fondamentale de la société » (n° 12), de sorte que sa contribution au lien social fait partie intégrante de sa vocation missionnaire. « Les multiples niveaux et facettes des relations entre famille proche et plus éloignée constituent souvent les uniques liens avec les origines et les racines familiales. Le soutien du réseau familial est encore plus nécessaire là où la mobilité du travail, les migrations, les catastrophes et l'exil mettent en danger la stabilité du noyau familial » (n° 11).

## Promouvoir un art de l'accompagnement dans les situations complexes

Beaucoup d'attentes, parfois contradictoires, avaient été placées dans le Synode au sujet des « situations matrimoniales irrégulières ».

La première observation est que le vocabulaire change: il est désormais question des « situations complexes » (n° 69). N'y voyons pas un simple artifice de langage, mais une conséquence de l'accent mis sur l'amour pascal. « Le couple et la vie dans le mariage ne sont pas des réalités abstraites, elles demeurent imparfaites et vulnérables. Voilà pourquoi il est toujours nécessaire de se convertir, de pardonner et de recommencer » (n° 4). « Aussi blessée soit-elle, une famille pourra toujours grandir en s'appuyant sur l'amour » (n° 10). « Les situations de distance par rapport à la vie ecclésiale ne sont pas toujours voulues, mais sont souvent induites et parfois même subies » (n° 34). Avec le pape François (*Evangelii gaudium*, 169), le n° 77 souhaite que se développe dans l'Église un « art de l'accompagnement, pour que tous apprennent toujours à ôter leurs sandales devant la terre sacrée de l'autre (cf. Ex 3, 5) ». Le Synode est conscient que ces questions requièrent la délicatesse, tant elles touchent à des zones affectives secrètes et sensibles.

L'attention aux situations complexes n'affaiblit pas le témoignage à rendre au sacrement du mariage: « [...] comme union fidèle et indissoluble entre un homme et une femme appelés à se recevoir réciproquement et à accueillir la

**Risque de séparation, souffrance des enfants, divorce et remariage, accès au baptême des personnes ayant contracté une union matrimoniale irrégulière... La visée de l'accompagnement des situations complexes est toujours de faire en sorte que la grâce de Dieu puisse se déployer**

vie, il est une grande grâce pour la famille humaine. L'Église a la joie et le devoir d'annoncer cette grâce à tous et partout » (n° 69). À maintes reprises, le Synode exprime sa gratitude aux époux fidèles, aux parents de familles nombreuses « qui accueillent, éduquent, entourent d'affection et transmettent la foi à leurs enfants » (n° 62), aux familles qui prennent soin « de personnes handicapées abandonnées ou demeurées seules » (n° 21), à celles qui entourent « le veuvage » (n° 19) et considèrent les personnes âgées « comme une bénédiction » (n° 17).

Parmi les situations pastorales évoquées, on relève : l'accompagnement des époux confrontés au « risque de séparation », avec une attention particulière à la souffrance des enfants (n° 53) ; l'accès au baptême des personnes ayant contracté une union matrimoniale irrégulière « à un moment où au moins l'une d'elles ne connaissait pas encore la foi chrétienne » (n° 75) ; un « parcours d'accompagnement et de discernement » à proposer aux personnes divorcées et remariées en vue de leur meilleure « intégration » dans l'Église (n° 84-86). Le motif invoqué est remarquable : « Ce sont des baptisés, ce sont des frères et des sœurs, l'Esprit saint déverse en eux des dons et des charismes pour le bien de tous. » Par-delà ces cas particuliers, la visée de l'accompagnement des situations complexes est toujours de faire en sorte que la grâce de Dieu puisse se déployer. Il revient à l'évêque de donner les orientations pastorales. Il reste que, par le ministère qui leur est confié, les diacres aident toute l'Église à exercer la diaconie en fidélité au Christ Rédempteur. ▀

## Pour aller plus loin

### *L'Évangile, c'est pour aujourd'hui* de Monique Baujard

Éd. Bayard, septembre 2015, 161 pages, 18 euros

**M**onique Baujard, avocate d'origine hollandaise, mère de famille, polyglotte, juriste, européenne de conviction, fut recrutée par les évêques de France pour diriger le service Familles et Société entre 2009 et 2015 (deux mandats). Elle est ici interviewée par Dominique Quinio, journaliste qui dirigea le quotidien *La Croix* entre 2005 et 2015.

Deux femmes de grande compétence, bien placées pour discerner les évolutions de la société et de l'Église. Le titre de ce livre manifeste l'idée forte de Mme Baujard : que les paroles et les actes de l'Église répondent aux questions posées par les hommes et les femmes d'aujourd'hui.

Mais il n'est pas toujours facile de se faire entendre. Ainsi durant les grandes manifestations contre le projet gouvernemental du « Mariage pour tous », il fut impossible d'obtenir du gouvernement un véritable débat et l'affrontement stérile produisit des absurdités : « Le fait d'inscrire dans le livret de famille que tel enfant est né de deux hommes ou de deux femmes, cela heurte le bon sens ! »

Par contre, le déroulement du récent Synode sur la famille, avec consultation des fidèles dans toutes les communautés locales, a montré que l'Église est un grand corps vivant soucieux d'accueillir les questions actuelles, même « les questions qui fâchent », et d'apporter des réponses inspirées par l'Évangile et adaptées aux conditions de vie présentes, selon l'encyclique du pape François *La joie de l'Évangile*. Ce fut un bel exemple de concertation entre « tous les fidèles, pour intégrer l'expérience de la vie ; les théologiens, pour mettre en évidence les trésors de la foi ; et les évêques créatifs pour faire du neuf qui soit fidèle et cohérent avec le message de l'Évangile ». M. Baujard relève des ouvertures prometteuses, par exemple : « Les personnes homosexuelles ont des dons et des qualités à offrir à la communauté chrétienne ; sommes-nous en mesure d'accueillir ces personnes en leur garantissant un espace de fraternité dans nos communautés ? »

Elle se réfère à l'évangile des pèlerins d'Emmaüs, un concentré de pédagogie : le Christ écoute, dialogue et nourrit les disciples déprimés, si bien qu'ils décident enfin de retourner à Jérusalem de leur propre initiative !



Jean-Louis Paccoud

## Et aussi...

- **La vocation et la mission de la famille dans l'Église et dans le monde : vingt-six théologiens répondent**, Bayard, août 2015, 323 pages, 15,90 euros
- **La famille, c'est sacré !** de Cédric Burgun, Éd. Artège, mars 2015 172 pages, 14,90 euros
- **Et si on se mariait ? comment savoir si l'on est prêt ?** de Cédric Burgun et Bénédicte Lucereau, Éd. de l'Emmanuel, janvier 2014, 176 pages, 18 euros.
- **Élève-moi !** d'Isabelle Parmentier, Éd. Salvator, août 2015, 271 pages, 22 euros.
- **Jésus sauve ton couple !** d'Alex et Maud Lauriot-Prévost, Éd. Salvator, mai 2013, 156 pages, 23,90 euros
- **Famille, terre d'espérance**, hors-série de la revue *Christus* n° 246, mai 2015, 18 euros.



# Regards sur la mission des parents



Pascaline Furet, conseillère conjugale et familiale à Metz, a donné une conférence en novembre 2015 devant des animateurs de préparation au mariage. Compte rendu.

Les couples d'aujourd'hui ont changé. Outre le fait que la grande majorité des fiancés habitent ensemble avant le mariage, ils sont de plus en plus nombreux à être déjà parents. Je n'ai pas de statistiques pour les mariages religieux, mais, en ce qui concerne les mariages civils, selon l'Insee, en 2009, 64 % des enfants de rang 1 naissent hors mariage (pour un second enfant 45 % et au troisième 28 %). Face à ces constats, je voudrais aborder la question du couple et de la parentalité. Cela me semble pertinent sachant qu'un des piliers fondamentaux du mariage chrétien est la fécondité.

## *Et si on faisait un bébé?*

La fécondité est une aspiration naturelle du couple humain. En l'affirmant dans le cadre du mariage chrétien, l'Église réaffirme la dimension spirituelle du couple en lien avec sa finalité naturelle. En ce qui concerne la transmission de la vie à proprement parler, nos corps nous y appellent dans une grande force de vie. L'acte sexuel, l'union des corps qui découle du désir ressenti entre deux êtres, concrétise l'union des cœurs et des esprits, de l'homme et de la femme. Nos corps, au cours de la puberté, se sont transformés avec pour finalité la transmission de la vie. Une fois énoncées ces bases, regardons le projet d'enfant. Parler de l'arrivée de nos futurs enfants, lorsque l'on vit en couple ou que l'on projette de le faire,

c'est tout à fait naturel voire rassurant. Combien? Quand? Quels prénoms?

Actuellement, notre connaissance du corps, de son fonctionnement, l'évolution des moyens scientifiques permettent de vivre une fécondité en partie maîtrisée. Cela rend possible l'élaboration pour les couples d'un projet bébé. Le couple prend le temps d'en parler, d'ajuster l'arrivée d'un enfant à l'agenda professionnel, à la réalité matérielle du couple... Quand tout fonctionne comme prévu, l'enfant est donc désiré, prévu, planifié.

Mais il y a les nombreux cas où rien ne marche comme prévu. Soit l'enfant arrive avant. Vous remarquerez que les gens parlent souvent « d'accident ». La question vient de savoir si c'était une grossesse désirée. Et pourtant lorsqu'un couple vit une sexualité régulière, avec ou sans contraception, cela fait partie des possibles. Quelle est cette force de vie qui fait que la grossesse arrive? Accueillons-nous la vie ou contribuons-nous à culpabiliser les futurs parents?

Soit l'enfant tarde ou ne vient pas. On en revient à la question de maîtrise. La science se révèle parfois impuissante à guérir les problèmes d'infertilité; et jusqu'où aller quand on est croyant? Sur ces questions d'éthique je ne m'aventurerai pas, car ce n'est pas mon propos. En revanche, il est important d'accueillir la souffrance de ces couples et les fragilités qui en découlent. Quelle fécondité devient possible pour un chemin d'espérance?

Que le projet d'enfant se réalise ou non, dans les temps et les moyens prévus ou non, en tant que chrétiens, nous devons prendre en compte la réalité. Dans un monde qui bouge, qui est risqué, qui peut inquiéter, nous avons besoin de repères et de sécurité. De plus, les évolutions scientifiques, une meilleure connaissance, les progrès de la médecine nous donnent en même temps un étrange sentiment de puissance et de maîtrise. Et, malgré cela, il faut rappeler combien la création est fragile, mystérieuse et surtout un don. Nous ne sommes pas Dieu! Rendons grâce quand tout se passe bien, émerveillons-nous. Mais faisons-le aussi quand cela ne marche pas, c'est si complexe et délicat la vie. Et, même lorsque tout se passe bien, l'arrivée d'un enfant est toujours un immense saut dans l'inconnu, une aventure.

## *Être parents: une révolution!*

Comment l'homme vient-il à la paternité et la femme à la maternité?

Une femme sait, généralement assez vite dans son corps qu'elle est enceinte: absence de règles, seins douloureux, etc. Pour un homme, tout commence quand une femme lui dit qu'elle est enceinte. La dame est souvent bouleversée et l'homme parfois beaucoup moins. La grossesse est une période délicate pour l'homme qui a du mal à trouver sa place d'homme. La femme, elle, fait place à ce mystère. Voici trois piliers sur lesquels



© M. Pujatti/Ciric

nous nous construisons: le narcissisme, la certitude que nous pouvons aimer et être aimés, ainsi que la filiation. Il peut y avoir alors durant la grossesse:

- des troubles de l'identité narcissique: pour le futur père une place moins importante auprès de la compagne qui n'est plus uniquement tournée vers lui. La future mère se recentre sur elle-même et l'enfant à venir;
- pour l'homme, une crainte pour sa virilité, un doute sur le fait d'être aimable et aimé; quant à la femme, elle a également besoin de se sentir aimée par son compagnon et ressent un besoin de protection;
- une réactivation pour les deux des questions autour de leur propre filiation et de leur propre rapport à leurs parents. Dans la question « aimer et être aimé », il y a aussi la question de la légitimité de cette annonce de paternité: suis-je bien père? Pas de question chez la mère, cela se passe dans son corps. Vient le moment de la naissance. Et de nouveau les trois piliers sont ébranlés. Un problème narcissique ressurgit: quelle place l'homme occupe-t-il dans tout cela? Il peut y avoir des actes symboliques pour lui laisser un sentiment d'importance dans son identité (couper le cordon). Cet acte positionne le père comme celui qui va symbo-

**En devenant parent, on touche du doigt [l'amour inconditionnel que nous montre le Christ]: plus encore que pour notre conjoint, nous sommes responsables de la vie d'un être et nous sentons que nous devenons capables de cet absolu de l'amour**

liquement couper le lien privilégié entre la mère et l'enfant. Le père par la suite aura souvent à rassurer la mère et à permettre à l'enfant de prendre des risques qui l'aideront à grandir au travers d'autres actes symboliques (ôter les petites roues du vélo, sortir, etc.).

L'homme éprouve également de l'inquiétude quant à sa place et à la disponibilité de son épouse, au regard de la présence de l'enfant. Ce qui peut renvoyer à une inquiétude de virilité et d'estime de soi. En outre, il y a une inscription imaginaire dans la filiation, au travers notamment de projections liées à l'avenir (pratique d'un sport ou d'un instrument, futur métier ancré dans la famille ou en réparation de ce que le père ou la mère n'ont pas eux-mêmes réalisé).

Dans les soins à l'enfant, les hommes et les femmes ne jouent pas le même rôle. Prédilection des

pères pour des activités de stimulation de la motricité. Les femmes vont davantage accentuer vers l'expression et la créativité.

### *Couples et parents chrétiens*

Qu'est-ce qui change? En tant que couple chrétien, le choix de cet état de vie se fait dans la conscience pleine et entière de notre liberté d'enfants de Dieu. Le choix du couple c'est celui de l'amour et du sens. Puisque Dieu est amour et nous a créés par amour, vivre l'amour avec quelqu'un prend tout son sens. De plus, le Christ nous montre l'exemple de l'amour inconditionnel et absolu qui est de donner sa vie pour l'autre. Dieu nous donne ce qu'il a de plus précieux pour nous sauver: son fils, sa chair. Par-là, il nous donne tout. En devenant parent, on touche du doigt cet amour inconditionnel: plus encore que pour notre conjoint, nous sommes responsables de la vie d'un être et nous sentons que nous devenons capables de cet absolu de l'amour. Nous voyons que cet être devient plus précieux que notre propre vie. Et je crois que c'est en cela que réside le plus grand défi des couples et des parents chrétiens. C'est de vivre en couple et en famille et de transmettre à leurs enfants cet absolu, qui est bien plus qu'un idéal, qui est le sens et l'essence de notre vie. Car en cela nous sommes à contre-pied de l'esprit du monde qui prône l'individualisme. L'espérance qui nous habite, et que je constate avec les événements dramatiques de ces derniers mois, c'est l'élan immense de solidarité qui va à l'encontre de l'égoïsme. Reste maintenant à le vivre dans le quotidien, loin des médias et des événements, à le laisser imprégner nos vies ordinaires. ▀

### **Méditation**

Aime et fais ce que tu veux.  
Si tu te tais, tais-toi par amour,  
Si tu parles, parle par amour,  
Si tu corriges, corrige par amour,  
Si tu pardonnes, pardonne par amour.  
Aie au fond du cœur la racine de l'amour:  
De cette racine, rien de mauvais ne peut sortir.

**Saint Augustin**

# Le pape allège la procédure de nullité des mariages

Le pape François a signé, le 8 septembre 2015, le motu proprio *Mitis Iudex Dominus Iesus* (« Le Seigneur Jésus, juge clément ») visant à simplifier la procédure judiciaire des causes en nullité de mariage. Il s'agit d'une réforme processuelle qui ne vise absolument pas à remettre en cause l'indissolubilité du mariage sacramentel. C'est une attention particulière du pape pour les couples en difficulté à la faveur de l'année jubilaire consacrée à la miséricorde. Éclaircissements avec Didier Schweitzer, official diocésain du diocèse de Metz.



Didier Schweitzer

Le Saint-Père n'a jamais caché qu'il estimait nuls bien des mariages catholiques. C'est d'ailleurs ce qu'il confia aux journalistes dans l'avion après sa visite pastorale au Brésil en 2013. Pour lui, les époux dans cette épreuve sont des « pauvres » qu'il faut libérer d'une apparence de mariage, « dans le but de vivre les sacrements de l'Église ou parachever un nouveau lien qui est stable et heureux ». Au cours du synode sur la famille d'octobre 2014, les pères synodaux ont demandé la révision de la procédure judiciaire des actions en nullité de mariage. Sans tarder, le pape a créé une commission d'experts chargée de préparer une réforme qu'il vient donc de promulguer. Elle est entrée en vigueur le jour de la fête de l'Immaculée Conception et de l'ouverture de l'Année sainte de la miséricorde, le 8 décembre 2015.

## Rendre plus facile et rapide une action en nullité de mariage

En modifiant 21 canons de la procédure (canons 1671-1691), la réforme veut rendre plus facile et plus rapide une action en nullité de mariage. Sans entrer dans tous les détails, les quatre éléments

les plus essentiels sont la suppression de la règle de la double sentence conforme (1), le recours possible à un juge unique (2), la possibilité d'une procédure plus brève devant l'évêque diocésain (3) et la gratuité des procédures (4).

1. Jusqu'à présent, pour qu'un mariage puisse être déclaré nul, il fallait obtenir une double sentence conforme, émanant de deux tribunaux ecclésiastiques différents. Une décision affirmative d'un tribunal de première instance devait être nécessairement confirmée par une deuxième instance. Ce qui durait un minimum de 18 mois. Avec la réforme, ces deux instances successives ne sont plus nécessaires et la règle de la double sentence conforme est supprimée. Désormais, l'instruction menée en première instance et la décision de son tribunal sont suffisantes pour déclarer la nullité d'une alliance, restant néanmoins sauf le droit de faire appel de la décision auprès du tribunal supérieur.

2. Le principe du collège de trois juges pour connaître de la nullité d'un mariage reste la norme. Toutefois, la réforme donne la possibilité à l'évêque diocésain de nommer un juge unique s'il

est impossible de constituer ce collège. Ce juge unique doit être un clerc et expert en droit canonique. Lui sont assortis deux assesseurs, « à la vie exemplaire et experts en droit ou en sciences humaines », qui ne sont pas des juges par définition, mais des conseillers, approuvés par l'évêque pour cette tâche. Ils peuvent être laïcs. Un appel éventuel se fera obligatoirement devant un collège de trois juges. Ce recours au juge unique avait déjà été accordé aux évêques américains. Il est désormais établi dans tous les diocèses du monde. Le pape recommande toutefois aux évêques d'éviter tout laxisme dans ce domaine.

3. Si les éléments de preuve en faveur de la nullité d'un mariage sont vraiment flagrants et rendent inutile une enquête plus approfondie, il est désormais possible de recourir à un « procès matrimonial plus bref » devant l'évêque diocésain qui, comme pasteur et chef de son Église, est le premier juge des fidèles qui lui sont confiés. Les deux époux doivent y être favorables. Dans ce cas, l'instructeur a trente jours pour réunir les preuves auprès des parties. L'évêque diocésain, après examen du dossier et consultation de l'instructeur et du défenseur



du lien, pourra prononcer la nullité du mariage s'il en a acquis la « certitude morale » qui exclut tout doute positif raisonnable de se tromper. Sinon, l'évêque renvoie au procès ordinaire. En cas de nullité prononcée par procédure brève, l'appel se fait, en principe, auprès de l'archevêque métropolitain.

4. Quant à la gratuité des procédures demandée par le pape, il convient de préciser que le coût d'un procès matrimonial n'est pas celui d'un divorce civil; il est au contraire très modeste pour assurer au minimum les frais de justice. Par ailleurs, la gratuité a toujours été accordée à ceux qui connaissent des difficultés. Enfin, la grande majorité du personnel des tribunaux ecclésiastiques est bénévole et ne touche aucune rémunération pour ce service d'Église.

### *Une réforme miséricordieuse*

La réforme du pape François se veut d'abord miséricordieuse en permettant d'envisager plus aisément et plus rapidement l'examen de l'engagement initial des époux et de donner suite à leur demande de nullité. Rappelons toutefois que les époux ne sont pas propriétaires du sacrement qu'ils se donnent à eux-mêmes par un acte libre de leur volonté. Les procédures canoniques ont été mises en place dans la logique de cette tradition doctrinale pour établir, si les circonstances l'exigent, la présence ou non dudit sacrement lors de la célébration. La question essentielle qui se pose donc aux tribunaux de l'Église est de savoir si l'engagement des époux a existé ou non en connaissance de cause au moment de sa solennité. Il faut espérer que la réforme du pape François permettra d'envisager plus aisément son examen et de s'en assurer correctement. ▀

La communion Notre-Dame-de-l'Alliance réunit des femmes et des hommes engagés dans un mariage sacramental et vivant seuls à la suite d'une séparation ou d'un divorce. Dans la foi au Christ et l'amitié fraternelle, ils suivent un chemin de fidélité, de pardon et d'espérance. Il s'agit d'une communion de prières par laquelle tous se sentent en union de pensée les uns avec les autres. Par ce canal ils reçoivent grâces et consolations. Agnès témoigne.

# *Divorcée mais fidèle*



*Agnès Guillet*

**R**égis et moi nous sommes mariés à l'Église il y a trente-six ans. Élevée dans la foi catholique et façonnée par le scoutisme, j'ai épousé un garçon baptisé, qui avait suivi le catéchisme mais qui avait cessé toute pratique religieuse après sa profession de foi. Nous étions jeunes pour nous engager: 22 et 24 ans. Nous avons pris ainsi notre envol dans la vie conjugale et dans la vie professionnelle. Mes parents encore vivants à ce jour ont fêté leurs noces d'or et leur vie familiale heureuse, éclairée par la foi; j'ai trois sœurs. Régis, d'une famille de deux enfants, a vu ses parents se séparer à la fin de son adolescence, sans aucun mot échangé sur cette séparation. De notre union naissent quatre enfants que Régis me laisse éduquer dans la foi chrétienne. Après la naissance de notre deuxième enfant, je me consacre à leur éducation et à la tenue de notre maison. Régis exerce son métier dans plusieurs entreprises successives puis subit un premier licenciement économique. Sans qu'il l'exprime, c'est une première source de déséquilibre et de doute qui l'atteint profondément. Il se forme à la gestion des entreprises et le projet de reprendre une société mûrit dans son esprit. Il franchit le pas et toute la famille vient s'installer en Sarthe.

### *« Pour moi, tout s'écroule, même si je crois que notre lien conjugal est solide et sacré »*

Bientôt les difficultés apparaissent, avec le souci permanent d'engranger des commandes, de fabriquer à temps et de facturer pour avoir la trésorerie nécessaire au fonctionnement de l'entreprise. Je sens mon mari submergé par la tâche, il se noie dans le travail, et le temps consacré à notre famille se réduit à vue d'œil. Je suis fatiguée par le déménagement et par la charge des enfants que j'assume seule. Très vite, mon mari m'avoue qu'il a une relation extraconjugale avec la jeune secrétaire de son entreprise. Pour moi, tout s'écroule, même si je crois profondément que notre lien conjugal est solide et sacré, après dix-huit ans de mariage et qu'un père ne peut pas lâcher ses enfants pour une aventure sans lendemain. ...

... Je recherche de l'aide en me confiant au prêtre de ma paroisse et en consultant une conseillère conjugale. Tous deux m'invitent à la patience et à la bienveillance, me disant que mon mari traverse de grandes difficultés. Je patiente en essayant de continuer à dialoguer au maximum avec mon époux. Il y a des hauts et des bas dans notre relation, mais « elle » est toujours là, dans son esprit. Je m'épuise à espérer une amélioration de la situation pendant deux ans. J'essaye de préserver les enfants et de les tenir éloignés de toutes ces difficultés. Leur papa n'arrive plus à diriger sa vie. Régis décide de passer un week-end sur deux avec sa maîtresse et je suis obligée de dire cette triste vérité à mes enfants : « *Papa s'est attachée à une autre femme mais comme un papa ne peut pas être dans deux lits à la fois, je dois lui demander de choisir de rester avec nous et de ne plus jamais dormir en dehors de la maison ou bien d'aller réfléchir en dehors de la maison.* » Claire, notre aînée, ressent sans doute la trahison avec la même intensité que moi. Régis décide d'aller réfléchir à l'extérieur... Après quatre ans d'hésitation, il finit par se mettre en ménage avec une autre très jeune femme avec laquelle il

vit encore aujourd'hui et dont il vient d'avoir un enfant, alors qu'il est déjà grand-père de deux petits-enfants, qui sont donc plus âgés que ce dernier. Quel désordre familial et générationnel !

## Continuer le chemin grâce au Seigneur ?

Depuis le départ de Régis, même si j'ai espéré son retour pendant de nombreuses années, j'ai voulu faire face à cette situation en m'appuyant sur le Christ et sur l'Eglise. J'ai toujours ressenti une forte inclination du cœur pour mon époux, malgré sa conduite, et me suis interrogée à ce sujet. Un prêtre rencontré dans cette période troublée m'avait proposé cette prière : « *Seigneur, viens remplir tout le vide de mon cœur, laissé par le départ de mon mari !* »

Après de nombreuses années, je constate que le Seigneur a pris cette grande place dans mon cœur et que c'est grâce à lui que je continue mon chemin de vie sans chercher à m'engager dans une nouvelle union. C'est avec lui que j'ai continué la route avec mes enfants jusqu'à leur envol du nid, et c'est lui qui veille sur toute notre famille, enfants et petits-enfants. J'ai réalisé que le mariage n'est pas le but de la vie chrétienne mais que c'est

un moyen de s'attacher au Seigneur et de vivre pour lui. La vie conjugale m'a été ôtée, mais je peux choisir de vivre avec le Christ et de m'ouvrir à toutes ses grâces. Bien sûr la solitude est là mais elle est source d'intériorité et espace de liberté pour aimer.

Cherchant à rencontrer des chrétiens dans ma situation, j'ai découvert la Communion Notre-Dame-de-l'Alliance. J'y ai rencontré des frères et des sœurs qui ont tous subi une séparation ou un divorce, mais qui mettent leur espérance dans le Christ pour tenir leur engagement dans le mariage malgré la séparation. Par le partage dans la vie fraternelle, la prière et les enseignements spirituels que nous y recevons, nous progressons dans une nouvelle façon d'aimer notre conjoint absent, en lui préservant sa place auprès des enfants malgré ses choix de vie. Nous recevons ainsi beaucoup de grâces de consolation et de guérison.

Même s'il reste toujours inachevé, le pardon à notre conjoint est le seul chemin pour continuer à l'aimer. Il ne vient pas de nous mais nous le recevons du Seigneur... Avec Marie, soyons sûrs que le Seigneur peut réaliser en nous, ce qui nous paraît impossible. ▀



Plus d'infos sur [www.cn-da.org](http://www.cn-da.org)

Pour aller plus loin, lire le livre de témoignages d'Alain Bandelier, *Séparés, divorcés à cœur ouvert, Parole et Silence*, janvier 2015.

## Vivre la Saint-Valentin avec l'Église : une soirée pour mieux s'aimer

L'Église accompagne la vie de couple, prépare et célèbre de nombreux mariages. Depuis toujours, elle cherche à s'exprimer sur le mystère et la beauté de l'amour entre un homme et une femme en étant bien consciente aussi des fragilités que la vie conjugale traverse. Dans cette optique, elle propose aux couples, mariés ou non, qui souhaitent prendre soin de leur relation, de vivre une Saint-Valentin autrement en remettant l'amour au cœur de cette fête. Organisée autour d'un dîner en tête à tête pour privilégier l'intimité,

cette soirée se veut un espace propice et bienveillant pour porter un éclairage sur ce qu'ils vivent de manière spécifique.

Cette opération d'envergure nationale est proposée par neuf mouvements de la pastorale de la famille : Alpha, Amour & Vérité, Cana, Clerc – Amour et famille, les Centre de préparation au mariage, les équipes Notre-Dame, Fondacio, Priscille & Aquila, Vivre & Aimer. Pour trouver une soirée près de chez vous, rendez-vous sur le site [www.saintvalentinautrement.fr](http://www.saintvalentinautrement.fr)